

Mesdames, Messieurs,

Le Luxembourg, comme de nombreuses sociétés européennes connaît des changements démographiques très importants. Dans les années à venir la proportion des personnes âgées par rapport à tous les autres groupes d'âges va augmenter.

Si nous vivons plus longtemps, les évolutions de la médecine font que nous pourrons passer une bonne partie de ces années en bonne santé. Néanmoins cette évolution est aussi marquée par une augmentation de certaines maladies liées à l'âge dont notamment la maladie d'Alzheimer et les autres formes de maladies démentielles.

Parfois appelées les « maladies de l'oubli », ces maladies se caractérisent par des troubles de la mémoire. Progressivement, les personnes concernées connaissent des troubles de l'attention, des difficultés pour parler et s'exprimer et elles perdent leur orientation spatiale et temporelle.

Par moment il peut donc arriver qu'elles se trouvent sans repères dans l'espace public, dans la rue, un magasin,... - et qu'elles se perdent.

Dans ces situations graves, l'intervention des services de la Police Grand-Ducale est régulièrement requise. Afin de pouvoir mener notre travail le plus efficacement possible et retrouver rapidement la personne concernée, nos services doivent disposer d'un certain nombre d'informations sur la personne en question. A cet effet, un modèle de fiche signalétique regroupant les informations les plus importantes vient d'être élaboré.

La fiche est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région, de la Police Grand-Ducale et des responsables de services pour les personnes âgées.

Concrètement, nous demandons aux familles de personnes atteintes d'une maladie démentielles de remplir préventivement ce formulaire et de l'actualiser, dans la mesure du possible, tous les 1 à 2 ans.

Le formulaire appartient aux familles et nous vous demandons de le conserver à votre domicile. Pour des raisons de protection des données personnelles, la fiche signalétique est uniquement destinée à être mise à disposition de la Police Grand-Ducale en cas de déclaration de disparition.

# Fiche d'Information (1)

## Données personnelles

Nom: \_\_\_\_\_

Nom de naissance: \_\_\_\_\_

Prénom(s): \_\_\_\_\_

Surnom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Lieu de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse actuelle depuis le \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Code postal / Ville: \_\_\_\_\_

Situation familiale:  marié(e)  divorcé(e)  veuf/veuve  célibataire

Nationalité: \_\_\_\_\_

Foyer de jour / Service d'aide et soins ambulants (2): \_\_\_\_\_

„Repas sur roues“:  oui  non (3)

Service d'appel d'urgence :  oui  non (4)

## Description de la personne

***Merci de coller ci-dessous des photos actuelles de la personne atteinte d'une maladie démentielle (photo de la personne entière ainsi qu'un portrait).***

Photo prise en l'an \_\_\_\_\_

Sexe  féminin  masculin  
Taille: \_\_\_\_\_ cm  
Poids: \_\_\_\_\_ kg  
Corpulence:  maigre  mince  corpulent  obèse  
Couleur de cheveux: \_\_\_\_\_  
Couleur des yeux: \_\_\_\_\_  
Pointure chaussures: \_\_\_\_\_  
Tâches de naissance / Cicatrices / Tatouages / Caractéristiques spéciales:

La personne porte des lunettes:  oui  non  
La personne entend mal  oui  non  
La personne porte un appareil auditif:  oui  non  
Téléalarme au domicile  oui  non

Si oui:

Numéro: \_\_\_\_\_

Gestionnaire: \_\_\_\_\_

La personne porte un téléphone portable sur elle:  oui  non

Numéro: \_\_\_\_\_

### Mobilité:

La personne atteinte d'une maladie démentielle se déplace:

très bien  plutôt bien  très mal

A l'aide de:

canne  rolator  fauteuil roulant  fauteuil roulant électrique

### Communication:

La personne atteinte d'une maladie démentielle communique:

très bien  plus difficilement  pas du tout

Langue(s): \_\_\_\_\_

**La personne, a-t-elle déjà été portée disparue?**  oui  non

Si oui, dans quels lieux a-t-elle été retrouvée:

Si non, quels sont leurs lieux / endroits préférés:

**Tuteur:**

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

**Médecin traitant:**

Nom: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

## Informations supplémentaires importantes

Adresse précédente (5): \_\_\_\_\_

Ancien métier: \_\_\_\_\_

(Anciens) hobbies / passions: \_\_\_\_\_

La personne, souffre-t-elle :

Epilepsie:  oui  non

Problèmes cardiaques:  oui  non

Diabète:  oui  non

Allergie:  oui  non

Si oui, lesquelles?

Médicaments indispensables:

Pour quelle(s) maladie(s):

## Personne de référence dans sa vie:

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

## Commentaires particuliers:

Prière de noter ici des informations qui seraient importantes pour celui qui retrouve la personne atteinte d'une maladie démentielle.

---

---

---

---

---

---

---

# Annexe:

- (1) Les personnes atteintes d'une maladie démentielle souffrent souvent d'amnésie et de désorientation.

Cette fiche d'information constitue une aide dans la recherche et l'identification de personnes disparues.

Ce pour le cas où la personne ne retrouvant plus le chemin vers son domicile, retrouvée par la Police et ne sachant plus donner d'indications précises sur elle-même.

**Vous êtes prié(e)s de remplir ce formulaire aussi précisément que possible et d'actualiser les données tous les 1-2 ans dans la mesure du possible. Conservez ce formulaire à votre domicile.**

- (2) Les foyers de jour ainsi que les services ambulants disposent souvent d'informations supplémentaires au sujet de personnes disparues.
- (3) Les coordonnées de la personne livrant les repas sur roues sont utiles car cette dernière entretient souvent des contacts réguliers avec la personne.
- (4) Les possibilités techniques des services d'appel d'urgence permettent souvent une localisation de la personne disparue.
- (5) Anciens lieux de résidence ayant marqués la personne disparue.

Les éditeurs du présent formulaire sont:

- Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
- Police Grand-Ducale

en collaboration avec les divers établissements sociaux.

**Le présent formulaire est mis à disposition de la Police Grand-Ducale  
uniquement en cas de déclaration de disparition.**